



AF1

DIRECTION DES CLIENTS PROFESSIONNELS

SELARL PHARMACIE PITTIANI 52 AVENUE ROGER SALENGRO 71300 MONTCEAU LES MINES

Vos informations client

►Votre référence client : 300 003 351 555

▶Lieu de consommation :

SELARL PHARMACIE PITTIANI 52 AVENUE ROGER SALENGRO 71300 MONTCEAU LES MINES

Electricité :

Installation : 0002563264 Point de livraison : 12187843665380

▶ Autres informations :

Siret:

97808474700010

Vos contacts utiles

Services Clients :



Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00 tel. 0969 32 3300*



pro.engie.fr



Service clients professionnels TSA 15702 59783 LILLE CEDEX 9

▶Dépannage 24H/24 :

Electricité : 18

*Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

Prochaine facture :

vers le 16 octobre 2023

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.





Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->



Votre service clients

Pour plus d'informations sur votre facture, vous pouvez contacter votre conseiller par téléphone, courrier, fax ou courrier électronique.

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.



Votre contrat d'énergie

- ▶ Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité ActiVert option énergie verte
 - Votre contrat arrive à échéance le 31/10/2025. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
 - Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) sans différenciation temporelle, Courte utilisation. Puissance souscrite 9 kVA. Segment C5.
 - Compteur communicant.

Electricité	n° de compteur	ancien index	nouvel index		prix unitaire HT en euros		taux de TVA
Relève à la mise en service le 04/10/2023	007		447				
Services et prestations techniques					prix unitaire HT en euros		taux de TVA
MES sur raccordement existant le 09/10/23					12,24000	12,24	20,0%
Total de votre facture			Т	Total hors VA en euros	Total TVA a taux de 20,0°		OTAL TTC en euros
				12,24	2,4	5	14,69



Comprendre votre facture

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA):

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.

Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

Pour les compteurs communicants électricité et GAZ les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur par télérelève.

Pour les compteurs non communicants électricité, vous devez effectuer un auto relevé et le communiquer à Enedis.

Pour les compteurs non communicants Gaz les relevés de compteur sont effectués par GRDF. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 20039871148 du 10/10/23

SELARI PHARMACIE PITTIANI

Réf. de votre compte : 300003351555 Réf. Unique de Mandat : 00PEG0407464 Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

Mme PITTIANI Laure

montant TTC prélevé le : 14,69 euros 25/10/2023

(date limite de paiement)

Titulaire du compte Références du compte

nom de la banque

CREDIT LYONNAIS - AG CARNOT FR25 3000 2020 3400 0007 2410 N83

Comprendre votre facture

Les moyens de paiement

Différents modes de paiement s'offrent à vous.

- La mensualisation : le règlement de vos factures se fait tous les mois, par prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Votre budget énergie est ainsi lissé sur l'année.
- Le prélèvement automatique : pour y souscrire, rendez-vous dans votre espace client à la rubrique « contrat et services » pour remplir votre formulaire en ligne.
- La carte bancaire : disponible dans votre espace client sur paiement.pro.engie.fr ou appelez le numéro dédié 09 77 405 405 (prix d'un appel local non surtaxé).
- Le règlement par TIPS€PA : retournez daté et signé votre TIPS€PA pré-rempli à l'adresse indiquée.
- Le chèque : joindre votre chèque au coupon de paiement non signé.

Pour modifier votre mode de paiement, appelez votre Service Clients (numéro indiqué en 1ère page de votre facture dans le bloc « Vos contacts utiles »).

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 14,50%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

En cas de réclamation et de litige

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients à travers le formulaire en ligne sur le site pro.engie.fr ou par courrier : ENGIE - Service Clients Professionnels - TSA 15702 - 59783 LILLE CEDEX 9

En cas d'insatisfaction à notre courrier de réponse ou bien d'absence de retour, vous pouvez contacter le médiateur de la consommation pour le Groupe ENGIE. Il faut avoir eu recours préalablement aux deux premiers niveaux de réclamation, et ne pas être satisfait par la solution apportée.

L'accès au médiateur est libre et gratuit. Huit valeurs, dont celles d'impartialité et de respect du contradictoire, guident ses interventions. Il est signataire de la Charte des Médiateurs de services au public. Il doit être saisi par écrit :

Via internet : engie.com/mediateur ou par lettre simple à l'adresse suivante :

Médiateur de la consommation pour le Groupe ENGIE - TSA 27601 - 59973 TOURCOING Cedex

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au numéro 0 800 112 212 (service & appel gratuits).